



FROCOURT

Edmond BAILLY  
Maire

Envoyé en préfecture le 09/05/2019

Reçu en préfecture le 09/05/2019

Affiché le

SLO

ID : 060-216002626-20190507-2019\_12-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de FROCOURT  
SEANCE DU 07 MAI 2019**

**Nombre de membres**

réglementaires 15  
en exercice 12  
présents 10  
votants 11

**Date de la convocation**

26/04/2019

**Date d'affichage**

09/05/2019

L'an deux mil dix-neuf, le sept mai à 20 heures 30,  
le **CONSEIL MUNICIPAL** de cette commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur  
Edmond BAILLY, Maire.

**PRESENTS** : M. NEDONCHEL Daniel, Adjoint

MM., VERET Martial, MASSON Daniel, TRANCHANT Bernard, COUSIN  
Alain, MABILOTTE Alain, FACK Catherine  
MMS. MAILLARD Sophie, COUTARD Virginie

**ABSENTS EXCUSES** : LEROY Dominique (pouvoir à BAILLY Edmond)

**ABSENT** : M. ALVAREZ Benoit

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**Délibération n°12/2019**

**URBANISME – INSTAURATION DU PERMIS DE DEMOLIR**

VU l'article L. 421-3 du Code de l'urbanisme ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 07 mai 2019 approuvant le PLU ;

Considérant l'intérêt pour la commune de sauvegarder son patrimoine bâti pour des motifs d'ordre  
historique, esthétique, architectural ou culturel ;

Considérant que le permis de démolir est l'un des moyens mis à la disposition des communes pour  
parvenir à cet objectif ;

**Après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à  
l'unanimité des membres présents :**

**DECIDE**

- d'instituer un permis de démolir :
  - dans les zones U et AU du Plan Local d'urbanisme approuvé et reportées au plan joint ;

**RAPPELLE**

- Que Monsieur le Maire pourra se prononcer sur un projet faisant l'objet d'une demande de Permis de Démolir conformément aux termes de l'article L. 422-1a du code de l'urbanisme.
- Que le périmètre du permis de démolir sera annexé au dossier du PLU conformément à l'article R. 153-18 du Code de l'Urbanisme,
- Que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un délai d'un mois.
- Qu'une copie de la présente délibération sera adressée à la Préfecture de l'Oise.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à FROCOURT, le 07 mai 2019

Le Maire  
Edmond BAILLY

Mairie de Frocourt – 17 rue du Moulin 60008 Frocourt – tel : 03 44 84 77 50 – fax : 03 44 02 52 52  
Email : mairie-de-frocourt@wanadoo.fr



# VOIR PLAN 5b

## LEGENDE

- ● ● ● Limite communale
  - — — — Limite de zone
  - — — — Courbes de niveau
  - ▨ Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
  - ○ ○ ○ Plantations à réaliser au titre de l'article R.151-43(2°) du Code de l'Urbanisme
  - ★ ★ ★ ★ Haie ou alignement végétal à protéger en vertu de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
  - ⚡ Saule têtard à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
  - ▬ Tronçon de voie sur lequel tout nouvel accès automobile est interdit
  - ▨ Secteur soumis à des Orientations d'Aménagement et de Programmation (voir document n°4)
  - ▨ Secteur où la constructibilité est soumise à des conditions spéciales en raison de l'existence de risques naturels, identifié au titre de l'article R.151-34 du Code de l'Urbanisme
  - Périmètre du secteur soumis à permis de démolir
  - ▨ Partie visible sur un autre plan
- 
- UB** Zone urbaine ancienne
  - UC** Zone urbaine d'habitat individuel groupé
  - UD** Zone urbaine pavillonnaire
  - UL** Zone urbaine à vocation de loisirs
  - 1 AU** Zone à urbaniser à vocation d'habitat, urbanisable de suite
  - A** Zone agricole
  - N** Zone naturelle et forestière

URBA-SERVICES 83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX  
 Téléphone : 03.44.45.17.57  
 Cabinet de conseils en urbanisme Fax : 03.44.45.04.25  
 contact@urbaservice.fr

## Commune de FROCOURT

# PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu pour être annexé à la  
 délibération en date du :  
 07 MAI 2019

11a

**Secteur soumis à permis de démolir**  
**"Village"**  
**et "hameau de Vessencourt"**  
 Echelle : 1/2000e

